

Repenser la place des enfants dans la société - synthèse

De la petite enfance à l'âge adulte, chaque étape de la vie revêt des enjeux différents et fondamentaux : l'enfant qui se construit sera l'adulte et citoyen de demain. Nous pensons que la société doit apprendre à mieux se mettre à hauteur d'enfant, que l'on entend trop peu, pour repenser nos politiques publiques, qui aujourd'hui sont trop souvent mises en œuvre pour « arranger les parents », faisant des enfants des variables d'ajustement.

*« Dans un contexte où le débat politique est polarisé sur d'autres enjeux et où la scène internationale connaît de fortes turbulences, je rappelle que **nous ne devons pas perdre de vue ceux qui représentent l'avenir du pays : nos enfants**. Cette mission vise à redonner du sens à l'action publique en plaçant leur bien-être au cœur des préoccupations nationales. » Telle est la conclusion de la saisine adressée par le premier ministre François Bayrou au CESE début juin, relative à la création d'une convention citoyenne sur les temps de l'enfant.*

Rappelons également que, très majoritairement, la première des solidarités qui protège les enfants est familiale. Nous croyons que les familles sont un facteur d'unité pour le pays, et qu'il nous faut les soutenir toujours mieux pour soutenir la société toute entière.

Autres éléments de contexte :

📌 *baisse démographique tendancielle :*

Selon la note du plan récemment parue, « Dans le premier degré, la baisse continue des naissances a déjà eu pour effet de réduire de 8 % les effectifs depuis 2015. Écoles maternelles et élémentaires ont ainsi perdu plus d'un demi-million d'élèves sur les dix dernières années (voir Graphique 3)². Elles devraient en perdre 284 000 supplémentaires d'ici 2028, portant la baisse totale des effectifs à 13 % depuis 2015. Dans de nombreux territoires, les classes se clairsèment et les écoles se vident, forçant les pouvoirs publics locaux à fusionner et à regrouper les établissements scolaires sur plusieurs communes. Entre 2010 et 2024, la France a ainsi fermé 1 662 écoles maternelles et 4 227 écoles primaires. »¹

📌 *Meilleure compréhension des stades de développement des enfants*

📌 *Libération de la parole autour des violences conjugales et de leurs conséquences dans les familles*

📌 *Baisse du pouvoir d'achat, crise du logement*

📌 *Baisse globale du niveau scolaire en France*

Ainsi que le mentionne la note du plan ²« Nous ne sommes pas condamnés à l'alternative selon laquelle nous devrions choisir entre un monde sauvé du dérèglement climatique mais sans enfants et un monde déchiré par ce problème avec une population proliférante et souffrante. »

La petite enfance / Age de la crèche

La France compte 18 millions de familles, et 14,2 millions d'enfants mineurs.

L'accueil de la petite enfance (crèches, école maternelle...) est l'un des leviers les plus puissants de cette politique familiale. Avoir un enfant ne doit pas être un fardeau. Cela ne doit pas signifier

¹ « Des écoles au marché du travail, la marée descendante de la natalité », Maxime Sbaihi

² Note d'ouverture, mai 2021, Plan

sacrifier sa vie personnelle et professionnelle et tout ce qui favorise l'articulation entre la vie familiale et la vie professionnelle contribue à la hausse de la fécondité. En ce domaine et en dépit de progrès accomplis ces dernières décennies, ce sont aujourd'hui encore les femmes qui paient, en premier lieu et le plus lourdement, le tribut de la parentalité. Tout ce qui allège ce tribut doit être soutenu, avec des politiques qui conduisent aussi à ce qu'il soit pleinement partagé. (inspiré par la note du plan, mai 2021).

Investir dans la petite enfance, c'est encourager la natalité, et renforcer la confiance en l'avenir des familles, et donc de la nation. Un pays qui n'investit pas dans ses enfants est condamné à décroître à petit feu.

1. Massifier le service public de la petite enfance, pour permettre au maximum de familles qui le souhaitent de faire garder leurs enfants.
2. Maintenir en continu des campagnes de promotion des métiers de l'enfance via tous canaux possible (à l'image des campagnes de l'armée), en particulier assistants maternels, assistants familiaux.
3. Créer un congé parental plus accessible à tous jusqu'à un an de l'enfant au moins.
4. Améliorer le complément mode de garde (CMG), notamment en le prolongeant jusqu'à 10 ans de l'enfant, de façon ciblée pour les familles en ayant le plus besoin (faibles revenus, en situation de handicap).

Prévention / soutien à la parentalité :

Les familles sont le lieu de transmission des savoirs mais aussi de construction des enfants, citoyens de demain. Chaque famille peut rencontrer des difficultés en étant parent, mais où et avec qui en parler ? Nous pensons que la société doit mieux accompagner les parents dans leur découverte de ce nouveau rôle.

1. Accompagner les parents dans le **financement des modes de gardes jusqu'au collège** soit 12 ans (crédit impôt à pousser de 6 à 12 ans).
2. **Promouvoir la médiation familiale** pour prévenir les séparations quand elles sont possibles.³
Les séparations appauvrissent les ménages, augmentent les risques de pauvreté, d'échec scolaire... pourtant, elles pourraient parfois être évitées.²
Rendre effectifs les objectifs de réduction des délais de la Justice familiale en fixant des indicateurs partagés, tout en augmentant significativement les effectifs dédiés à la justice familiale (JAF, greffiers). Organiser parallèlement le secteur de la médiation familiale en le reconnaissant pleinement comme un mode de règlement des différends entre parents séparés, en articulation avec les acteurs de la Justice. (proposition inspirée par l'UNAF)
3. Sur le modèle du 119 enfance en danger, **développer une hotline pour parents en difficulté**
4. **Développer la pair-aidance entre parents** : on s'appuie sur les expertises des autres parents, sans jugement, dans l'entraide.
5. **Revaloriser les TISF** (techniciennes d'intervention sociales et familiales) et mieux faire connaître ce métier comme soutien à la parentalité

6. Systématiser l'accès à l'appli des **1000 premiers jours** aux futurs parents et jeunes parents par tout moyen. Les jeunes parents doivent pouvoir se sentir soutenus dès le projet d'enfant.
7. Développer les dispositifs de **conseil et d'accompagnement budgétaires** en consolidant le financement des Points Conseil Budget et en construisant une chaîne de détection précoce du mal-endettement en lien avec les créanciers et les établissements bancaires. (inspiré de l'UNAF, pourrait concerner les banques par exemples)

L'école et le périscolaire :

Enjeu du niveau scolaire en général ;

Le temps périscolaire est traditionnellement majoritairement à la charge des familles, des mairies ou des associations ou structures privées. Il peut constituer une opportunité de découverte et de socialisation pour les enfants, mais il a un coût, plus ou moins élevé, pour les familles. S'il est mal occupé, ce temps peut entraîner des dérives pour les jeunes, du fait des réseaux sociaux, ou de phénomènes de bande, ou de la solitude. Dans des zones rurales, les activités peuvent être moins facile d'accès, nécessiter beaucoup de transport.

1. Développer dans chaque collège **un concours d'éloquence** en fin d'année, en lien avec des associations / Structures spécialisées, et valoriser les jeunes les plus méritants en lien avec les mairies.
2. Beaucoup de parents comprennent mal le système scolaire et son langage : il est important **d'ouvrir les écoles aux parents**, plus que pour les kermesses, leur permettre de mieux appréhender le système scolaire.
3. **développer le co voiturage** et les pédibus dans les communes, pour aider des parents célibataires ou à horaires décalés à emmener ou ramener les enfants de façon sécurisée.
4. **développer des politiques de lecture publiques dans toutes les communes** y compris au sein des plus petites d'entre elles devrait être une priorité : permettre à tous les jeunes et enfants de lire au moins un quart d'heure par jour
5. Renforcer la sécurité dans et aux abords des établissements scolaires

L'âge du collège/lycée

A l'adolescence se jouent beaucoup de choses : les enjeux scolaires, émotionnels, la construction de son identité et de sa personnalité, le développement social et relationnel, le développement physique et de sa santé, et l'apprentissage du civisme et des règles en société. Notre devoir collectif est de nous donner les moyens de répondre au mieux à tous ces enjeux, dans un monde très anxiogène.

1. Ré investir dans les **internats et internats d'excellence** comme soutien à la réussite des jeunes et à la parentalité.
2. **Doubler le nombre d'internats d'excellence en portant à 2 par département.**
3. Sur le modèle de l'appli 1000 premiers jours, **développer** [UNE APPLI ADO](#) comme outil centralisé de réponse aux questions des parents d'adolescents.
4. **Généraliser les dispositifs de prise en charge des collégiens exclus**, pour prévenir le décrochage et la récidive ; partenariats collège/ commune/ associations
5. **Pas de réseaux sociaux avant 15 ans**

6. Augmenter en lien avec les associations locales la pratique sportive et para sportive pour les enfants. *Stats sur enfants et sport ?*
1. **Développer/ généraliser sur le modèle du centre de loisirs après l'école, un centre de loisirs pour collégiens**, qui puisse être pensé après le collège (et pourquoi pas dans les locaux) avec une prise en charge par des associations partenaires sur site d'activités culturelles et sportives.
2. **Revoir Parcoursup et ré humaniser l'orientation post bac**, pour éviter le coût massif des réorientations de première année post bac, qui font perdre du temps aux jeunes concernés et les placent en situation d'échec. On sait rarement à 15 ou 16 ans ce à quoi on souhaite se destiner professionnellement.

Protection de l'enfance /aide sociale à l'enfance

Un enfant victime de violences directes ou indirectes subira des pertes de chances au cours de sa vie. Lutter contre les violences faites aux enfants et les prévenir, c'est œuvrer à un futur plus désirable. Se mettre davantage à l'écoute des enfants dans l'élaboration de nos politiques publiques sera un gage de progrès. Le déclin démographique annoncé et amorcé (dans de nombreuses sociétés dans le monde), peut permettre de repenser et redéployer des moyens liés aux politiques éducatives. Nous devons à nos enfants de bien investir pour leur avenir.

Un rapport de la Caisse des dépôts intitulé "Des propositions innovantes pour les acteurs de l'enfance protégée – Une approche écosystémique qui peut changer la donne" à la ministre Vautrin, pointe le fait qu'"En 2022, pour une place en structure de protection de l'enfance (Mecs, familles d'accueil, villages d'enfants, lieux de vie et d'accueil) il y a 1,8 enfant confié à l'ASE", selon le rapport, citant la Drees. "Le parc immobilier de l'enfance protégée se révèle insuffisant et partiellement adapté", selon la Banque des Territoires-Caisse des Dépôts, qui estime que les besoins se situent entre 1,4 et 2,4 milliards d'euros pour la réhabilitation (entre 11.000 et 19.000 places) et la création (entre 5.000 et 9.000 places). La saturation du dispositif a des conséquences directes sur les décisions de justice, les délais d'exécution de décisions de placement, le recours contraint à des solutions inadaptées telles que l'hôtel et donc sur la trajectoire des enfants.

Protéger nos enfants doit être la préoccupation de la société toute entière. Quand des parents sont en difficultés, les entreprises, employeurs, peuvent jouer un rôle. Les citoyens peuvent s'impliquer davantage avec le parrainage et le mentorat que l'on doit valoriser et massifier.

1. **Systématiser la présence d'avocats dans la procédure impliquant leurs familles pour défendre leurs intérêts**
2. Nous proposons de mettre en place **un service de l'état pour effectuer des contrôles dans les établissements de protection de l'enfance.**
3. Nous proposons de mettre en place, à un horizon raisonnable pour laisser le temps aux départements d'absorber, **des taux d'encadrement pour les jeunes de l'ASE**
4. créer une plateforme commune à l'ensemble des professionnels leur permettant d'accéder à des formations standardisées, partager des connaissances et des pratiques éprouvées et s'informer sur les dernières évolutions du secteur
5. Systématiser le parrainage pour les enfants faisant l'objet de mesures de protection : la société y est prête.
6. **Permettre que les fonctionnaires et travailleurs dans le privé puissent accueillir un enfant placé**
7. mobiliser les bailleurs sociaux pour accroître l'accueil de jeunes issus de l'ASE dans des logements sociaux.

8. **Développer l'accueil durable et bénévole**
9. Faciliter l'adoption ;
10. Poursuivre les travaux menés sur le pécule géré par la caisse des dépôts avec l'Etat et les Départements pour identifier des solutions facilitant l'accès au pécule des jeunes à leur majorité